

Nouvelles Activités Périscolaires

Organisé par l'accueil de loisirs des Zoulous
Accueil à l'école publique de Châtel-Censoir
les lundis, mardis, jeudis, vendredis en période scolaire

Pour les enfants de maternelle
13h30 - 14h30

Eveil musical



Découvrons et bricolons avec l'automne



Temps de repos



Petits et grands jeux



Eveil corporel



GRATUIT



Pour les enfants de
primaire
15h30 - 16h30

Land Art

Danse

Les petits reporters

Peinture sur les murs

Chorale

Jeux collectifs

Découverte multisports

Les petits chercheurs

Autour du jeu



Transports
scolaires
à 16 h 30

Inscriptions avant le 3 juillet 2014

*Attention ! Le nombre de place par activité est
limité : inscrivez-vous dès maintenant.*

Renseignements : 03.86.81.01.98 – periscolairechatel@orange.fr

Règlement intérieur- Nouvelles Activités Périscolaires (NAP)

Préambule :

Les NAP représentent un enjeu majeur participant à la réussite éducative des enfants. A travers les NAP, la commune de Châtel-Censoir réalise sa politique d'action sociale et culturelle en direction des enfants, en complémentarité avec l'école et les familles. Elle propose des activités visant à favoriser l'épanouissement des enfants par l'accès à des pratiques culturelles de qualité et en favorisant l'apprentissage du vivre ensemble dans sa dimension citoyenne.

Article 1. Inscriptions

Les Nap sont facultatives, gratuites et ouvertes à tous les enfants qui fréquentent l'école publique de Châtel-Censoir. L'inscription se fait exclusivement auprès du service périscolaire en mairie.

Pour inscrire un enfant aux activités, les parents doivent remettre en mairie le dossier d'inscription avant la date butoir. Cette inscription vaut engagement de l'enfant à suivre un cycle d'activités (7/8 semaines), à savoir chaque période entre deux vacances.

Sans résiliation de l'inscription avant chaque période de vacances, elle sera renouvelée par tacite reconduction.

A chaque période de vacances, les activités proposées changeront. Une fiche de souhaits des activités sera distribuée et devra être rendue à la responsable une semaine avant chaque période de vacances. Une fois la date dépassée, les inscriptions seront acceptées ou non, selon le cadre règlementaire de l'encadrement pédagogique.

La signature de la fiche d'inscription vaut pour acceptation du présent règlement.

Le dossier comprend :

- la fiche activité**
- la fiche sanitaire et photocopie du carnet de vaccination**
- un certificat médical (pour l'école d'initiation sportive)**
- la fiche d'inscription**

Article 2. Accueil des NAP

Les NAP auront lieu à l'école publique de Chatel-Censoir les lundis, mardis, jeudis et vendredis ; de 13h30 à 14h30 pour les enfants de maternelle et de 15h30 à 16h30 pour les enfants du primaire.

Article 3. Encadrement.

L'encadrement des NAP peut être confié à du personnel qualifié et/ou diplômé ainsi qu'à des intervenants extérieurs. La commune a décidé, dans le cadre des taux d'encadrement réglementaires, de limiter la taille des groupes à 10 enfants pour les moins de 6 ans et à 14 enfants pour les plus de 6 ans.

Les enfants inscrits sont réunis par groupes en fonction des activités souhaitées, de leur âge et des places disponibles. L'équipe veillera à offrir un panel équilibré d'activités à chaque enfant tout au long de la semaine.

Article 4. Fin des NAP

14h30 : fin des NAP maternelles : les enfants seront orientés vers leur salle de classe par les animateurs.

16h30 : fin des NAP primaires. Les parents doivent venir chercher les enfants à la sortie de l'école (en même temps que la sortie de l'école des maternelles). Pour partir seuls ou avec une tierce personne, les enfants du primaire devront avoir une autorisation écrite. Les enfants du primaires non-inscrits aux NAP sortiront de l'école à 15h30. Seuls les enfants inscrits expressément par les parents à l'accueil de loisirs seront placés sous la responsabilité de l'équipe d'encadrement. Les enfants non-inscrits sont donc sous l'entière responsabilité de leurs parents.

Article 5. Absences

En cas d'absence, les parents devront en informer le service au plus tôt.

Article 6. Maladie

En cas de maladie ou d'incident, les parents seront prévenus et tenus de venir chercher l'enfant. En cas de nécessité, le responsable fera appel aux services d'urgence.

Le personnel n'est pas autorisé à donner des médicaments aux enfants, sauf sur prescription médicale ou si un Projet d'Accueil Individualisé en a défini les modalités.

Article 7. Discipline

La commune se réserve le droit d'exclure, temporairement ou définitivement, des enfants dans les cas suivants :

- Comportement préjudiciable au bon fonctionnement des activités ou incompatible avec les règles de vie collectives.
- Absences non justifiées perturbant le fonctionnement du service

INSCRIVEZ-VOUS !

**Déposez votre dossier en mairie avant
le 3 juillet 2014**



LES ACTIVITES

POUR LES ENFANTS DE L'ECOLE MATERNELLE

Eveil corporel

Activités motrices et petites danses, parcours et jeux d'équilibre... lancer, grimper, sauter, se relayer... Tout un programme pour développer la coordination en s'amusant !

Temps de repos

A l'attention prioritaire des enfants de petite section ; petites histoires et repos à volonté pour les plus petits.

Petits et grands jeux

En partenariat avec la maison du jeu d'Auxerre : Jeux de plateau, de coopération, jeux libres ... petits jeux d'intérieur ou grands jeux de plein air, en fonction des envies et de l'état de fatigue des enfants

Découvrons et bricolons...l'automne

Ballades animées pour comprendre ce qui nous entoure, des petites bêtes aux grandes plantes, imaginer et créer à partir d'éléments naturels du quotidien.

Eveil musical

Découverte des différentes familles d'instruments, exploration des sons...écoute et création d'univers musicaux, découverte des bases rythmiques et prévention auditive.

POUR LES ENFANTS DE L'ECOLE PRIMAIRE

Jeux collectifs :
Jeux traditionnels, d'équipes ou de coopération

Chorale : Chansons rigolotes, traditionnelles ou contemporaine, pour le plaisir de chanter ensemble, de jouer avec les sons et les voix.

Danse : Ressentir et comprendre son corps pour maîtriser le mouvement, explorer les rythmes et l'espace... Autant d'exercices amusants pour développer la coordination et la créativité, pour prendre du plaisir à danser ensemble.

Les petits chercheurs :
Comment la danse de la nouille et du raisin nous fait elle comprendre la poussée d'Archimède ?
Des expériences rigolotes pour aborder des phénomènes scientifiques
Etonnement assuré !

Initiation multisports :

Avec l'Office Des Sports d'Avallon et de l'Avallonnais. Découverte de différents sports tels que hockey, escrime, boxe, roller... encadré par un intervenant spécialisé.

Peinture sur les murs :
Réalisation de fresques sur les murs de l'école. De la conception à la réalisation, les enfants seront encadrés par une intervenante.

Autour du jeu :
Partenariat avec la maison du jeu Jeu de société, de coopération, traditionnels et contemporains...

Les petits reporters
Sensibilisation aux différents médias et découverte l'objet journal. Création d'un journal de l'école : reportages thématiques et investigations locales ; utilisation d'outils informatiques... En partenariat avec un journaliste local.

Land Art : Le land art est une tendance de l'art contemporain utilisant le cadre et les matériaux de la nature (bois, terre, pierres, sable, rocher, etc...). Les œuvres sont souvent éphémères et ne deviennent durables que via la photographie. Les enfants réaliseront donc une expo photo (manipulations informatique) à partir de leurs créations.